

# Vers un traitement de choc pour la santé

Alors que le plan S2R (sauvegarde-refondation-reconstruction) prend forme, Yannick Slamet, membre du gouvernement en charge du secteur, a tenu à exposer les mesures électrochoc qui se profilent pour redresser le système de santé, structurellement déficitaire.



Pour Yannick Slamet, membre du gouvernement en charge de la santé, l'offre de soins doit être réorganisée, avant de se pencher sur le financement du système

«La santé. C'est une des plus grosses réformes du plan S2R. J'ai tenu à changer de paradigme. Pourquoi ?». Et le membre de l'exécutif de décrire les dérives inhérentes à l'assurance maladie-maternité. «Lorsque le RUAMM est créé en 2002, c'est un appareil financier qui est destiné à couvrir des dépenses, mais on s'est jamais attaché à organiser l'offre de soins. Et, naturellement, depuis 2002, on court après les dépenses et on n'équilibre jamais. Et on se retrouve avec des déficits structurels de 14 milliards à l'année.» Face à ce constat, selon lui, «il faut réformer l'offre de soins, voire regrouper, faire des partenariats entre les hôpitaux et le libéral pour générer des économies, et après on fera le financement».

## Un transfert des cotisations sociales vers la fiscalité

Un financement qui, selon lui, est aussi appelé à évoluer. Aujourd'hui, la santé et le Ruamm sont financés exclusivement par les charges sociales. Et Yannick Slamet d'annoncer : «On va baisser les cotisations sociales. L'équivalent de la baisse sera compensé par la fiscalisation, c'est-à-dire la CCS (Contribution calédonienne de solidarité). Et cette baisse de cotisation va profiter aux salariés. Ce qui veut dire que chacun aura une augmentation de salaire». Une mesure préconisée par le plan Do Kamo qui vise à réduire le coût du travail et dont le chantier s'étalera sur trois ans. «Et surtout, si on fait un contrôle des prix, il n'y aura presque plus d'inflation, puisque l'objectif est là».

## Un maître-mot : restructurer

Face à la pénurie médicale et aux finances exsangues du territoire, Yannick Slamet suggère également une réorganisation des structures médicales. «Il faut trois médecins par dispensaire soit 90 médecins rien que pour les dispensaires. C'est impensable par rapport à la population de la Nouvelle-Calédonie. À un moment donné, il faut se poser les bonnes questions. Il faut rationaliser, voire regrouper. Cette organisation, elle était valable dans les années

50 et 60, même jusqu'en 90. Les routes sont faites, les accès aussi, il y a les entreprises d'ambulance, etc. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas changer et se reconcentrer sur certains endroits». Et Yannick Slamet de donner quelques pistes de réorganisation. «Il faut créer des bassins sanitaires. Il faut trouver du personnel pour la prévention, etc. La taxe sucre va servir intégralement pour la prévention»

Le membre du gouvernement prône aussi «l'ouverture du conventionnement», aujourd'hui régulé sur le territoire, pour faire venir davantage de professionnels de santé. Le dispositif conventionnel est un ensemble d'accords et de conventions qui régissent les rapports entre la CAFAT et les professions de santé (médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes) sur les communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta. Le débat est en cours pour assouplir le système actuel, mais rien n'est fait pour l'heure. Et pour cause. «Ceux qui déplorent le départ des médecins s'opposent à l'ouverture des conventionnements», indique le membre de l'exécutif, bien décidé à réformer le système de fond en comble. Des textes sont en préparation au gouvernement dans le cadre du plan S2R. Ils devront toutefois être votés par le Congrès pour devenir effectifs. L'objectif

## 4 à 5 milliards de dettes pour le CHT et le CHN

Les dettes du Médipôle et Centre hospitalier du Nord leurs fournisseurs locaux chiffrent entre 4 et 5 milliards de francs. Un montant confirmé par Yannick Slamet, membre du gouvernement notamment en charge de la santé : «Naturellement, dans le cadre du plan S2R, ça n'apparaît pas, mais bien naturellement, il faudra à un moment donné trouver des financements pour rembourser». Le problème, c'est que le soutien à venir de l'État «ne sera pas forcément fléché là-dessus», indique le membre du gouvernement, conscient de l'impasse budgétaire dans laquelle se trouve la Nouvelle-Calédonie. «Mais en tous les cas, la réforme de la santé, et surtout celle de son financement, dont j'ai parlé tout l'heure (lors du bilan de la délégation calédonienne à Paris) va obligatoirement intégrer l'apurement des dettes», a-t-il précisé.

étant qu'ils soient adoptés d'ici fin mars 2025, avant l'entrée en campagne pour les élections provinciales.